
Manque ou déficit des enfants, de la naissance à l'âge de raison, dans le Midi de la Gaule au Bronze final IIIb et à l'âge du Fer

Bernard Dedet*¹

¹Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (ASM) – Ministère de la culture, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR5140 – Route de Mende Université Paul Valéry-Montpellier 334199 MONTPELLIER Cedex, France

Résumé

En comparant les quotients de la mortalité préjennérienne au recrutement des nécropoles du Midi de la Gaule, du Bronze final IIIb à la fin de l'âge du Fer, on constate un certain nombre de manques concernant les enfants. Ces manques sont ici examinés selon trois grandes catégories de défunts : les morts en phase périnatale, les nourrissons (jusqu'à 12 mois) et les jeunes enfants jusque vers 7 ans. Le manque de périnatals est total, si l'on excepte quelques cas accompagnant un adulte connoté féminin par le mobilier. Il est compensé par la présence de tombes bien particulières au sein des habitats. Mais cette solution ne semble pas être la seule. L'existence d'un (ou plusieurs) "ailleurs" est probable. Et les nourrissons, dont le taux de mortalité est également très élevé, sont tout à fait exceptionnels à la fois dans les nécropoles et dans les habitats. Pour leur part, les jeunes enfants sont absents des habitats et ils figurent dans les nécropoles, mais ils n'y sont pas assez nombreux par rapport à la mortalité attendue. Pour expliquer ce déficit il est difficile d'imaginer une norme d'âge d'accès au cimetière floue, certains enfants y étant admis d'autres non, alors que la règle paraît si stricte pour les moins d'un an. Par contre une pratique très souvent employée pour ces jeunes enfants, le partage de la tombe avec un autre défunt, presque toujours un adulte, fournit peut-être la réponse. Les uns sont brûlés à leur décès et aussitôt placés dans le cimetière, comme le montre un certain nombre de sépultures individuelles, mais d'autres seraient brûlés et leurs restes conservés temporairement ailleurs, ne rejoignant le cimetière que plus tard à l'occasion de l'enterrement d'un parent. Et ce dépôt prévu pour être seulement "temporaire" hors du cimetière a très bien pu être "définitif" du fait des conditions de vie de l'époque. Ces usages sont constatés dans l'ensemble de la région durant le dernier millénaire avant J.-C., jusqu'à l'aube de la romanisation. Ils font partie de la culture indigène et d'ailleurs, les cimetières des colonies grecques de cette contrée montrent des pratiques complètement différentes pour ces jeunes morts.

Mots-Clés: pratiques funéraires, périnatals, nourrissons, jeunes enfants, Sud de la France, Bronze final IIIb, Âges du Fer

*Intervenant